#### **ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

DOCUMENT 8 bi
---------------

3.4.5.

#### **DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION** 

4	T	, ,		,	1 /	
		nrecente	demande	emane	du réseau	•
1.	La	presente	utmanut	Ciliant	uu i cscau	•

O (1) Communauté française

O (1) Provincial et communal

O (1) Libre confessionnel

O (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau (2) : **Gérard Bouillot** Date et signature (2) : **28 octobre 2010** 

#### 2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

#### FORMATION DE SOIGNANT EN SANTE MENTALE ET PSYCHIATRIE

L'U.F. (3) <b>82 31 04 U34 S1</b>	FORMATION		E DE	804
Finalités de l'unité de formation :	Reprises en annexe n°	1	de	1 page(s) (2)
Capacités préalables requises :	Reprises en annexe n°	2	de	1 page(s) (2)
Classement de l'unité de formation :				
<b>O</b> (1) Enseignement secondaire de : du degré :	<ul><li>O (1) transition</li><li>O (1) inférieur</li></ul>		qualific supérie	

• (1) Enseignement supérieur de type court

Date de l'accord du Conseil

O (1) Enseignement supérieur de type long

supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

Pour le classement de	l'unité de f	formation de l'enseignement	supérieur	
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur (1)		
Technique	0	Technique	0	
Economique	0	Economique	0	
Paramédical	•	Paramédical	•	
Social	0	Social	0	
Pédagogique	0	Pédagogique	0	
Agricole	0	Agricole	0	
Maritime	О	Maritime	0	

**6.** Caractère occupationnel : **O** (1) oui ■ (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Reprise en annexe n° 3 de 1 page (2) 8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 1 page (2) 9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 1 page (2) de 10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1 page (2)

D 8 BIS/UF: au 01.03.98

<sup>(1)</sup> Cocher la mention utile

<sup>(2)</sup> A compléter

<sup>(3)</sup> Réservé à l'administration

<sup>(4)</sup> Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

CODE DE		CODE DU DOMAINE	804
L'U.F. (3)	82 31 04 U34 S1	DE FORMATION (4)	004

#### 11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum:

1. <u>Dénomination du (des) cours</u> (2)	Classement du (des)	Code U	Nombre de périodes
	<u>cours</u>	(2) (6)	(2)
Approche soignante en santé mentale et psychiatrie : méthodologie spéciale	(2) (5) CT	(2) (6) F	20
Sciences biomédicales spécifique à la santé mentale et psychiatrie : questions spéciales	CT	В	8
Sciences sociales et humaines appliquées en santé mentale et psychiatrie : méthodologie spéciale	CT	F	20
2. Part d'autonomie		P	12
		Total des périodes	60

#### 12. Réservé au Service d'inspection :

a)	Observation(s)	de	l'(des)	Inspecteur(s)	concerné(s)	relative(s)	au	dossier	pédagogique	[annexe(s)
	éventuelle(s)]:			<del>-</del>						

b) <u>Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique</u> :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date: 28 novembre 2010. Signature

- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection
- (5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
- (6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

D 8 BIS/UF: au 01.03.98

#### **FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION**

#### Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation vise à :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

#### Finalités particulières

Cette unité de formation vise à développer les savoirs, savoir-faire et savoir-faire comportementaux actualisés appliqués aux patients psychiatriques. Elle vise à permettre à l'étudiant qui travaille dans le secteur de la santé mentale et psychiatrique :

- d'accroître ses compétences d'observation, d'intervention et d'évaluation dans l'approche soignante des patients psychiatriques ;
- d'accroître ses compétences d'intervention en collaboration avec les autres professionnels du secteur ;
- de promouvoir une prise en charge de qualité des patients psychiatriques, notamment par une relation d'aide appropriée à la pathologie.

#### **CAPACITES PREALABLES REQUISES**

### **Capacités**

- faire une synthèse écrite et/ou orale d'un texte relatif au secteur psychiatrique et en faire un commentaire critique ;
- au départ d'une situation concrète du secteur psychiatrique :
  - o observer les faits;
  - o les analyser et les interpréter;
  - o émettre un questionnement incluant sa réflexion et son analyse en l'argumentant d'éléments pertinents par rapport à la situation ;
- expliciter son projet professionnel dans le cadre d'une intervention en secteur psychiatrique.

### Titre(s) pouvant en tenir lieu

- Diplôme, grade ou titre d'infirmier breveté ou hospitalier, ou gradué ou bachelier en soins infirmiers ;
- Titre de l'enseignement supérieur à orientation médicale, paramédicale, psychologique, sociale ou pédagogique.

# **CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Il est recommandé de ne pas dépasser 18 personnes par groupe.

### **PROGRAMME DES COURS**

A partir de situations concrètes de soins en milieu psychiatrique amenées par le chargé de cours et/ou les étudiants, l'étudiant sera capable :

#### en approche soignante en santé mentale et psychiatrie : méthodologie spéciale,

- de développer une démarche d'observation fine et d'analyse (utilisation de grilles d'observation, d'évaluation ...) en vue de repérer des indices pertinents de l'état psychique du patient ;
- en s'appuyant sur l'utilisation de techniques d'observation, d'intervention et d'évaluations spécifiques, de proposer des attitudes ou des actions à adopter ;
- en s'appuyant sur le plan de soins, les rapports d'expertise psychologique et psychiatrique, les divers éléments fournis par l'équipe pluridisciplinaire, de proposer des activités soignantes spécifiques ;
- de situer son intervention au regard de la déontologie, de l'éthique et des droits des patients.

# en sciences biomédicales spécifiques à la santé mentale et psychiatrie : questions spéciales,

- de repérer les éléments pathologique et thérapeutique qui influencent le quotidien de la personne malade mentale ;
- dans les limites de sa fonction, de proposer les ajustements nécessaires au plan de soins.

# en sciences sociales et humaines appliquées en santé mentale et psychiatrie : méthodologie spéciale,

- d'appréhender, dans le cadre de la relation soignant/soigné, des techniques de communication adaptées aux différents publics ;
- d'identifier des attitudes susceptibles d'améliorer la communication ou la relation entre le soignant et le patient psychiatrique ;
- de situer son action dans la concertation avec l'équipe pluridisciplinaire en tenant compte de l'environnement organisationnel;
- de proposer des actions visant le maintien, la restauration et la promotion de l'autonomie de la personne malade mentale.

## **CAPACITES TERMINALES**

Pour atteindre le **seuil de réussite**, à partir d'une situation concrète de soins en milieu psychiatrique amenée par le chargé de cours ou par l'étudiant avec l'aval du chargé de cours, l'étudiant sera capable :

- de collecter les données, les analyser et les interpréter ;
- de proposer et de planifier des activités soignantes spécifiques qui s'inscrivent dans le programme de soins psychiatriques en y intégrant les aspects relationnels soignant/soigné;
- d'argumenter sa proposition.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- la qualité de l'expression orale et/ou écrite ;
- la précision du vocabulaire utilisé;
- la cohérence de l'argumentation.

## **CHARGE(S) DE COURS**

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.